La politique d’ALAIN – Leçon 3

La *virtu* populaire

Yves DORION

Propos du 4 juillet 1912 (Propos sur les pouvoirs, p. 87).

Quelle que soit la forme de l'Etat politique, qu'elle reconnaisse ou non l'appartenance de la souveraineté au peuple, l'exercice du gouvernement est toujours entre les mains d'un petit nombre d'hommes, qui par cet exercice même se distingue du peuple et s'oppose à lui. Alors même qu'il prétend le représenter, être le porte-parole de ses intérêts, il veut en réalité autre chose que lui. Il existe une divergence entre la pensée du peuple et la pensée de la caste dirigeante, entre la volonté de l'un et la volonté de l'autre. Non seulement celui-ci peut ne pas vouloir faire que ce que demande celui-là, mais il peut faire tout le contraire. C'est pourquoi à la notion du peuple Alain oppose celle de ses maîtres. Que le peuple obéisse et que les maîtres commandent, quoi de plus naturel ? Que l'on soit en démocratie, en aristocratie, ou en monarchie les maîtres se considèrent eux-mêmes supérieurs au peuple, sinon par l'essence, du moins par le savoir. Le mépris par lequel les gouvernants traitent les idées exprimées par le peuple n'est jamais bien loin de la haine avec laquelle périodiquement ils procèdent à des pendaisons ou des fusillades en masse. Et pourtant au bout de cette morgue et de ces crimes il faut bien la plupart du temps que le gouvernement se soumette, non pas au peuple mais aux réalités que le peuple a comprises avant lui. " Le peuple vaut mieux que ses maîtres ". Cela ne signifie pas qu'il serait d'une autre essence, supérieure, mais que son jugement est meilleur. Il y a de fortes raisons qui expliquent que le peuple juge mieux que la caste dirigeante et ce Propos les expose brièvement dans ses dernières lignes.

Grand lecteur de Balzac, Alain fait d'abord référence à l'un de ses romans : *le Médecin de campagne*. Il n'y trouve sans doute rien qu'on ne sache par ailleurs avec certitude, mais le témoignage du romancier est en lui-même intéressant. Ses sympathies politiques vont à la société d'ancien régime : il ne révère rien tant que les duchesses et les marquises, il ne déteste rien tant que les usuriers et les banquiers. La société capitaliste bourgeoise qui se met en place en France au début du XIXe siècle lui paraît avant tout destructrice des valeurs aristocratiques. En quoi il n'a pas tort ; mais c'est aussi être insensible à l'émergence des " masses ouvrières ". Le règne de Bonaparte ayant exprimé le premier et très puissant soutien de l'Etat aux entreprises industrielles et bancaires, ayant tenu à la distance de l'exil, de la prison ou du mépris la noblesse d'ancien régime, il pourrait n'être pour Balzac qu'une chose horrible. Mais il a aussi pour le grand homme une vive admiration. D'ailleurs il ne le dépeint pas directement, puisque son objet de prédilection est la société de la Restauration. C'est de l'intérieur de cette dernière qu'indirectement le Médecin de campagne entend le peuple parler de l'épopée de la Grande Armée.

Dans un chapitre intitulé " le Napoléon du peuple " on voit alors le romancier transcender ses opinions personnelles, ce qui n'est nullement exceptionnel mais significatif de son statut même d'artiste, pour manifester avec vigueur d'une part l'attachement du peuple à un régime politique que lui-même déteste, et d'autre part l'existence, dans ce peuple auquel il n'est prêt à reconnaître aucun rôle politique, des valeurs qui sont perdues dans le même temps par la classe dirigeante. Ce qu'il y a de touchant dans l'aventure napoléonienne ce ne sont pas ses succès militaires, sa période de triomphe, mais bien au contraire son effondrement. Non seulement un homme vainqueur, quand bien même il peut être admiré, échoue à toucher fortement les cœurs, tandis que sa décadence les atteint très sûrement, comme le prouve avec évidence l'existence d'une presse spécialisée dans les malheurs des Grands ; mais surtout et c'est ici ce qui importe, une telle période est propre à révéler avec évidence la profondeur des liens qui l'unissent aux diverses catégories sociales. L'Empereur dans sa chute est abandonné par les bourgeois. Pour bien comprendre la chose il faudrait presque dire qu'à défaut d'être provoquée par eux sa chute est au moins accueillie par eux avec soulagement. Les affaires sont les affaires, et les continuelles guerres de l'Empire, le blocus maritime imposé par les flottes anglaises, l'impossibilité de commercer avec les si juteuses colonies sont depuis des années devenus très nuisibles aux affaires. On ne peut quitter le port de Marseille sans rencontrer une flotte anglaise. Bordeaux, Nantes ou La Rochelle, si lourdement compromis dans le commerce triangulaire, sont maintenant condamnés au déclin. Si l'instauration du régime avait effectivement répondu aux vœux de la bourgeoisie, son maintien dans ces conditions lui est devenu détestable. C'est pourquoi elle le trahit sans vergogne et accueille avec faveur l'invasion du territoire français par les armées étrangères. Comme le montre dans le roman la veillée paysanne où le docteur Benassis a entraîné le commandant Genestas, il n'en va pas de même du peuple. Bien qu'il ait eu à souffrir de l'autocratie napoléonienne, de son despotisme et de l'ubiquité de sa police, la présence de l'ennemi sur le sol national lui reste encore plus haïssable. C'est la raison pour laquelle le dévouement des soldats est sans calcul et leur fidélité inébranlable. Le dévouement et la fidélité ne sont assurément pas des valeurs bourgeoises, et leur persistance dans le peuple, alors même qu'il se tourne vers l'usurpateur au lieu de l'héritier légitime du trône, ne pouvait que toucher Balzac.

Ce ne sont toutefois pas que des valeurs aristocratiques : ce sont aussi les vertus sans lesquelles il n'y a pas de justice. On peut par conséquent trouver dans le peuple le gardien du droit. La formule évoque quelque fonction sacerdotale : c'est le temple qui a ses gardiens. Or ceux-ci sont communément déchargés de toutes les tâches matérielles et de tous les soucis. Il y a donc quelque paradoxe non seulement à voir dans le peuple le meilleur défenseur du droit, mais à faire de lui un gardien. Car loin de se trouver dans les conditions idéales d'un clergé nourri, choyé et respecté, il est au contraire pauvre de toute la richesse prélevée sur son travail par l'exploitation des riches, il est soumis à des tâches pénibles, dangereuses ou insalubres, avec des conditions de salaires et d'emploi qui lui rendent impossible tout projet, même prochain. Je renvoie qui trouverait ce tableau excessivement noirci aux études sociologiques sur la société française il y a deux cents ans et même seulement cent ans et j'y ajoute que la situation ouvrière aujourd'hui, relativement à des richesses sociales énormément accrues depuis, par rien d'autre d’ailleurs que le travail ouvrier, est tout aussi mauvaise. Cela pose une question : humilié, offensé, exploité, comment trouve-t-il encore le goût de se faire le gardien du droit ? Cela la pose avec d'autant plus de vigueur que les riches, les nantis, les privilégiés lui tournent lestement le dos. Elle trouvera sa réponse plus bas. Mais auparavant Alain va se rapporter à un épisode historique encore tout frais à la date où il écrit. Il ne lui est pas nécessaire en effet de se retourner vers un passé lointain pour saisir dans leur opposition la plus brutale la trahison de la bourgeoisie et la justice du peuple.

On mesure mal aujourd'hui quel ébranlement social a été l'affaire Dreyfus il y a cent ans. " Ce fut une belle expérience ". Ce qu'il y eut de beau là-dedans ce ne fut certes pas la condamnation au bagne d'un capitaine innocent. Au contraire de ce point de vue-là les bornes de l'abjection ont été dépassées. Et c'est ce que je voudrais maintenant exposer, en transformant cependant cette explication philosophique aussi peu que possible en cours d'histoire. J'emprunte à *l'Histoire de la France contemporaine* de Jean Elleinstein, (tome 4, pages 131-137), mon résumé des faits.

Le 15 octobre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, du quatorzième régiment d'artillerie, détaché à l'état-major général au ministère de la Guerre, stagiaire au premier bureau de la direction de l'artillerie, est arrêté sous l'inculpation d'espionnage au service de l'Allemagne. Son procès commence le 19 décembre devant le premier Conseil de guerre de Paris. Le 22 décembre il est condamné à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire. Quelques semaines plus tard il est embarqué pour l'île du Diable en Guyane. Tout le monde le croit coupable et il n'y a pas à ce moment-là d'affaire Dreyfus.

Une polémique s'amorce néanmoins dans les journaux et le 16 septembre 1896 un article intitulé : " le traître ", manifestement inspiré par l'Etat-major, fournit stupidement aux défenseurs de Dreyfus un renseignement précieux : la délibération du Conseil de guerre l'a condamné sur la base d'une lettre, dont ni lui ni son avocat n'avaient eu connaissance ! Cela prouve la manipulation de la justice, mais pas encore l'innocence du capitaine. Ses proches cependant, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de l'innocenter que de trouver le vrai coupable, mènent l'enquête. En même temps le colonel Picquart, nouveau chef des services de renseignement français, découvre que l'écriture du bordereau accompagnant les pièces transmises à l'Allemagne est celle d'un autre officier, nommé Esterhazy. C'est évidemment la preuve de l'innocence de Dreyfus. Mais Picquart est envoyé exercer ses talents en Tunisie. J'avoue ne pas savoir si ce fut Bizerte ou Tataouine, ce ne sont pas exactement les mêmes cieux, quoique de Paris leur distance est indifférente.

Il n'aura toutefois pas découvert pour rien le pot aux roses puisque le 15 novembre 1897 les proches de l'accusé en informent la presse. Dès lors commence l'affaire Dreyfus en tant qu'affaire politique. Pour les nationalistes, antisémites, de même que pour la plupart des catholiques la culpabilité de Dreyfus ne fait pas de doute, puisqu'il est juif ! Le président de la République et le gouvernement considèrent quant à eux qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la chose jugée. Les corps constitués, l'Armée en premier lieu, partent de l'idée que la raison d'Etat doit l'emporter sur tout autre considération : Dreyfus a été jugé et condamné, donc il est coupable ! Le reconnaître innocent, ce serait admettre que l'Etat et l'Armée puissent se tromper, ce serait donc affaiblir la France. C'est bien pourquoi le Conseil de guerre, qu’on n’a pu manquer de réunir parce qu'il fallait bien juger Esterhazy, l'innocente le 11 janvier 1898 !

Le 13 janvier dans le journal radical *l'Aurore*, le célèbre romancier Émile Zola publie sous le titre : " J'accuse " une lettre adressée au président de la République. Ses accusations sont précises. Il met en cause le lieutenant-colonel du Paty du Clam qui a mené l'enquête et arrêté Dreyfus, les généraux de Boisdeffre et Gonse, le général Mercier ministre la guerre au moment du procès, qui l’ont couvert, et le général Billot nouveau ministre de la Guerre, qui ne peut manquer de savoir ce qu’il y a dans le dossier. Celui-ci répond en assignant Zola devant la cour d'Assises de Paris. L'écrivain et condamné à un an de prison. La chambre des députés manifeste sa confiance au gouvernement. En outre Picquart est cassé " pour faute grave contre la discipline ". Les amis et défenseurs de Dreyfus sont mis à la retraite ou révoqués de leurs fonctions. L'ordre règne.

C'est dans ce contexte qu'interviennent en mai 1898 les élections législatives qu'évoque Alain. Contrairement à ce qu'ils croyaient et affichaient cyniquement, " regardez vos circonscriptions " disaient-ils, un certain nombre de députés sont sanctionnés par leurs électeurs pour n'avoir pas pris le parti de la justice. La nouvelle chambre est moins antidreyfusarde que la précédente. Le gouvernement cependant le reste tout autant et son ministre de la Guerre tente de démontrer devant les députés la culpabilité de Dreyfus. Picquart le réfute publiquement, ce qui lui vaut d'être mis en prison. Il fait la démonstration que la lettre sur laquelle le Conseil de guerre, en dehors de la présence de la défense, a été convaincu de la culpabilité du capitaine est un faux. Le ministre de la Guerre doit convoquer le lieutenant-colonel Henry, qui avoue être son auteur. Arrêté, emprisonné, celui-ci se suicide le 31 août. Esterhazy, mis à la réforme, s'exile.

La révision du procès ne peut plus être évitée. Le 3 juin 1899 la Cour de cassation déclare casser le jugement de 1894, elle renvoie Alfred Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes et amène le gouvernement à accuser le général Mercier de forfaiture. Le capitaine revient alors de l'île du Diable. Le 7 août 1899 s'ouvre son procès en révision. Mais l'Armée n'a pas fini de se déshonorer : son verdict deux jours plus tard déclare à nouveau Dreyfus coupable, en dépit de la totale absence de preuve. Il lui accorde cependant des circonstances atténuantes ! et le condamne à dix ans de détention. C'est manifestement un très cynique compromis politique, dicté par le gouvernement tout aussi déshonoré que l'Armée, fait pour sauver la " raison d'Etat ", pour donner aux antidreyfusards quelque consolation, tout en ouvrant au président de la République la possibilité d'accorder sa grâce dix jours plus tard. Le gouvernement porte avec le Conseil de guerre la responsabilité de ce verdict inouï. Il faudra attendre le 12 juillet 1906 pour que la Cour de cassation annule, sans ordonner cependant un nouveau procès, la condamnation de Dreyfus et ordonne sa réintégration dans l’Armée avec son grade et sa fonction.

Ce qu'il y eut de " beau " dans cette expérience, c'est que la caste dirigeante dans ses diverses couches, les députés, le gouvernement, l'Armée, l'Eglise et les autres corps constitués, s’est opposée et a résisté aussi longtemps qu'elle l'a pu à la manifestation de la vérité et de la justice, et qu'il a fallu que s'exprime dans les élections de 1898 l'indignation du peuple pour que commence à s'opérer un début de retournement dans l'attitude des maîtres. " Le pouvoir ne pensait qu'à se déshonorer en fermant les oubliettes " sur le capitaine Dreyfus. Le rôle de Zola, puis de quelques autres intellectuels comme Lucien Herr, le très remarquable bibliothécaire de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, bien connu d'Alain, a sans doute été tout à fait décisif. Mais en quoi consiste-t-il, sinon en appeler au jugement du peuple ? Sans aucunement minimiser le courage de Picquart, de Zola et de la poignée de ceux qui ont encouru des condamnations diverses, il faut bien dire que leurs efforts seraient en eux-mêmes restés vains, si leur dénonciation n'avait rencontré dans la conscience du peuple un écho retentissant fondé sur l'exigence de la justice. Le droit et avec lui l'honneur furent en fin de compte sauvés mais sûrement pas par les généraux, ni par les ministres, ni par les députés, ni non plus par l'Eglise trop antisémite pour préférer la justice à l'injustice. Ce qu'il y eut de " beau " dans cette expérience, c'est qu'elle fit voir de façon éclatante qu'il n'y eut que le sursaut du peuple, non pas seulement sans ces maîtres, mais contre eux pour imposer la justice.

C'est ce qui donne sens à la vieille formule : " le peuple juge de toute sainteté ". Assurément ce sont les autorités de l'Eglise qui décident de canoniser tel personnage ou de ne pas le faire ; mais elles ne sont sollicitées de le faire que parce que le personnage est parmi le peuple " en odeur de sainteté ". A contrario elles auront beau canoniser celui-ci ou celui-là, ils ne feront pourtant l'objet d'aucun culte si le peuple n'en décide pas. La sainteté est ici évidemment l'image de l'estime et inversement du mépris que voue le peuple aux personnages historiques et plus largement aux hommes politiques. En cette occurrence il a rendu son jugement : les ministres qui se sont obstinés à empêcher la lumière sont tombés dans un oubli aussi profond que juste ; à l'inverse le romancier Émile Zola jouit toujours d'une popularité que son œuvre littéraire ne suffit sans doute pas à expliquer. La place de l'affaire Dreyfus dans la réflexion politique d'Alain est bien plus que circonstancielle. Ce propos l'évoque en passant quelques années après. Mais l'événement fut déterminant, car c'est de lui que naquit une puissante méfiance à l'égard de toutes les autorités, un mépris des pouvoirs qui ne se rencontrent pas seulement dans la philosophie d'Alain, mais qu'on trouve aussi à l'origine de ce mouvement de défense des citoyens contre tous les abus de l'autorité qu'est la Ligue des droits de l'homme, née dans ces circonstances, et chez tous les participants des Universités populaires, également issues de la matrice de l'affaire Dreyfus.

Il faut maintenant expliquer la rectitude du jugement populaire. Ses maîtres étant faits du même bois que le peuple, il est clair que ce n'est pas dans sa nature mais dans ses conditions de vie et de travail qu'il faut rechercher la cause de ses vertus. Ces causes sont ordonnées et conduisent l'une à l'autre, chacune vers la suivante, en sorte que la dernière constitue l'explication la plus approfondie de la supériorité du peuple sur ses maîtres. Le premier niveau d'analyse n'est jamais qu'un constat que tout le monde peut faire. Le peuple, craignant d'être abusé par les belles paroles, se méfie des pouvoirs et de leurs discours, il entretient toujours un soupçon à l'encontre de ceux qui manient le langage mieux que lui. Il appelle universellement avocats ceux qui parlent bien, suffisamment bien pour soutenir successivement les opinions les plus diverses et les plus contradictoires, trop bien pour être honnêtes. J'ajoute que dans le milieu des truands, les moins défendables des hommes du peuple mais qui ont pourtant droit d'être défendus, dont est plus grand qu’ailleurs le besoin d'avocats, ces derniers sont appelés des " bavards " : ils ont toujours quelque chose à raconter, ils sont capables de prendre des heures pour le faire, alors même que la cause de leurs clients pourrait être déjà entendue. Au bout de leurs discours cependant celui qui aurait dû écoper de vingt ans s'en tire avec deux, dont la moitié avec sursis. Il y a là une excellente raison de se défier des discuteurs. L'exercice de l'art politique procédant au moyen du discours, la suspicion qui pèse sur ce dernier touche sans exception ceux qui détiennent les pouvoirs. Ce début d'explication est plus psychologique que politique.

Le second niveau d'analyse est davantage politique. Il ne s'agit plus des discours en général, mais précisément du discours de l'exploitation. Tous les jours à l'usine, à la mine, au bureau le salarié se trouve confronté au refus argumenté de ses patrons. Qu'il leur demande une augmentation, un congé, un dispositif de sécurité, une autre machine moins polluante, moins bruyante, moins ingrate, etc. la réponse est d'abord non. Il peut avoir du mal à nourrir ses enfants, il peut être dans l'incapacité de payer le loyer d'un appartement décent, il peut porter des habits et des chaussures troués, il peut être dans l'impossibilité de payer le dentiste ou l'opticien, cela n'émeut pas ses patrons, qui sont à chaque fois très capables de lui expliquer froidement qu'ils ne peuvent pas faire plus, qu'eux-mêmes ont à payer leurs fournisseurs, qu'ils doivent supporter l'amortissement de leurs machines, que le marché en ce moment est mauvais, que le dollar baisse (il y a toujours des choses qu'on exporte) ou qu'il monte (il y a toujours des choses qu'on importe), que la bourse est dans le marasme, etc. moyennant quoi la réponse est non. S'il insiste on lui dira que le marché du travail est libre et qu'il a toujours la ressource de s'adresser à un autre employeur. Il ne manque pas d'apprendre cependant par ailleurs quels sont les dividendes que le conseil d'administration de son entreprise verse à ses actionnaires, ni de quel pourcentage les bénéfices ont augmenté dans la dernière année. Mais sans doute y a-t-il sur la terre deux espèces hommes dont les besoins sont sans commune mesure les uns relativement aux autres ! puisque apparemment les discours qu'on lui tient visent à justifier cette différence.

Et il est vrai qu'il y a deux sortes d'hommes, ou du moins deux sortes de vies, c'est ce que montre le troisième niveau d'analyse. Parmi les hommes les uns vivent de leurs discours tandis que les autres vivent de leur travail. Les premiers ont pour moyen l'intrigue et la chance. Ils jouent du discours en faveur de celui-ci, contre celui-là, en dépit de cet autre, en se fondant sur des faits mal établis, confus, probables ou improbables, invérifiables, mais agitant sûrement les passions. Il s'agit de les susciter à leur bénéfice, mais le résultat n'est jamais certain. Tel qui croit plaider sa cause par son petit discours peut bien sans le savoir plaider celle de son concurrent. Car ces gens sont en concurrence : ils visent une place que d'autres visent également et ils ont pour y parvenir autant, ou aussi peu, de bonnes raisons à avancer les uns que les autres. Or ça n'est évidemment pas pour un poste d'aiguilleur, de mécanicien ou de puisatier qu'on intrigue, qu'on plaide, qu'on ment, qu'on calomnie, qu'on flatte, qu'on flagorne et qu'on se prostitue. Celui qui au contraire vit de son travail ignore toutes ces belles pratiques, ne laisse aucune place à la chance, et porte sur les choses un jugement qui tient à leur nature et non à ce que peuvent en dire ses amis ou ses ennemis.

On touche maintenant au fond de ce qui fait la vertu populaire. Tandis que le discoureur cherche à manipuler les hommes, le prolétaire ne manipule que les choses. Le travail qui s'applique aux choses ne supporte ni plaidoyer, ni mensonge, ni flatterie : les choses ne les entendent pas. Les choses attendent l'outil et derrière celui-ci la main qui le tient, l'engagement de l'ouvrier dans l'action. " C'est au pied du mur qu'on voit le maçon ", dit-on ; et plus généralement les choses mettent l'ouvrier, quel qu'il soit, au pied du mur. Sans la mise en jeu et la mise en péril de son corps il n'obtiendra rien ; sans force ou sans habileté il n'obtiendra qu'un mauvais résultat ; sans savoir il obtiendra le contraire de ce qu'il attend. Le travail ouvrier exige précision et conscience. Ce n'est pas seulement qu'il doit être bien fait pour être rémunéré, c'est qu'il doit être fait scrupuleusement pour que l'action ne se retourne pas contre son auteur. Les choses ont une nature, et la nature des choses ne pardonne aucune erreur. Le travail ouvrier, par rapport au travail esclave ou serf, présente cette caractéristiques nouvelle d'une nécessaire qualification technique, faute de laquelle l'homme ne serait pas seulement mis en échec mais écrasé par les choses elles-mêmes. Le berger n'a aucune idée de cela : bien sûr s'il mène son troupeau dans cette vallée plutôt que dans cette autre, l'herbe qu'il y trouvera sera peut-être moins haute ou moins grasse, mais il n'en aura pas moins une pâture et si elle n'est pas fameuse il n'en subira la sanction que bien des mois plus tard, pendant lesquels il se passera beaucoup d'autres choses venues du ciel. Le laboureur n'a aucune idée de cela : certes s'il creuse mal son sillon sa récolte sera moindre ou de moins belle qualité, mais il n'en n'aura pas moins une récolte et si elle est mauvaise, il ne subira cette sanction que dans six mois, pendant lesquels il se passera bien d'autres choses venues du ciel.

Le forgeron sans doute commence à avoir idée de cela car selon qu'il porte au rouge ou au blanc son morceau de métal, il le façonnera plus ou moins aisément ; selon qu'il le trempe ou ne le trempe pas il le durcira plus au moins, etc. Toutefois le forgeron accomplit dans son travail toute une série de tâches successives, auxquelles le ciel ne prend aucune part, afin de transformer une matière première donnée en un produit fini déterminé, afin de transformer une certaine quantité de fer par exemple en soc de charrue ou en casque de soldat. Or dans la suite des opérations l'une peut corriger l'autre : s'il n'a pas assez trempé le métal, il peut le tremper une seconde fois. J'exagère vraisemblablement la différence, mais il en va tout autrement de l'aiguilleur. S'il envoie le train sur une voie où se trouve déjà un autre, ou s'il l'envoie dans le butoir, il est déjà trop tard pour remédier à l'erreur et, quand bien même il la voit venir, il ne lui reste plus qu’à s’arracher les cheveux de désespoir, car la catastrophe est dès lors inévitable. Sur sa machine, par exemple une fraiseuse, le mécanicien fait descendre la fraise sur la pièce qui lui est apportée par la chaîne qui n'attend pas ; s'il la manque la pièce est fichue. Ce n'est pas forcément une catastrophe, mais c'est irrécupérable. Enfin dans la galerie de mine de puisatier établit un boisage, étais et linteaux, qui seuls peuvent garantir que les centaines de mètres cubes de terre au-dessus ne vont pas s'écrouler sur le mineur. Lui-même avance dans la galerie, il est le premier usager de son propre travail. S'il est mal fait, il le paye de sa vie. Le rapport avec les choses est tout autre que le caprice, la faveur ou l'inutilité. Si le rapport avec les hommes fait perdre la conscience de ce qui est utile, efficace ou indispensable, les choses au contraire l'imposent. L'ouvrier est sans cesse ramené à la nécessité : les choses ne mentent pas, elles ne trichent pas ; elle lui imposent de ne pas mentir, de ne pas tricher. C'est sur ces conditions de travail proprement prolétariennes que repose le sens de la justice. Car derrière la notion de justice il y a celle de nécessité. La justice est le nom poli de la nécessité. C'est donc parce qu'il est quotidiennement confronté à la nécessité que le peuple se fait son interprète et qu'il vaut mieux que ses maîtres.

Il y a là une idée qui trouve sa source dans Machiavel, qui a expliqué dans ses *Discours* (Livre Ier, chapitre 58) que le peuple est plus capable que le prince de reconnaître le bien public et de le vouloir. Toutefois le ressort de son explication est psychologique : il s’agit des passions humaines, irrépressibles chez celui qui est sans contrôle et au contraire susceptibles d’être apaisées dans celui qui est retenu par un frein L’idée du florentin est cependant plus subtile, puisqu’il refuse la comparaison entre un peuple sans lois et un prince soumis aux lois. Mais justement le peuple est soumis à la loi tandis que le pouvoir tant administratif que politique peut subir la tentation de se croire absolu. Cet argument n’est donc pas étranger à la pensée politique d’Alain, qui redoute fort l’inclination à la passion de la part des détenteurs d’un pouvoir. Or s’il est tout à fait vrai que l’Etat-major, les ministres et les députés de l’affaire Dreyfus se sont laissé aveugler par leurs passions, ce qui inversement a fait la *virtù* populaire, la capacité du peuple de résister à ses propres passions d’abord anti-dreyfusardes et de les dépasser, c’est bien autre chose. Il s’agit d’une donnée de nature économique, à savoir la position du prolétaire dans le processus matériel de production. Et sous cet angle la source de l’idée est évidemment dans Marx.